

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27725**

Intitulé

MASTER : MASTER Personne et Procès (PP) Spécialité « Droits Fondamentaux »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Toulon	Recteur Chancelier des Universités, Président de l'UTLN, Doyen de l'UFR de Droit

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

13254 droit, 13239 droit constitutionnel, 13287 droit communautaire

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes

C1-ACTIVITES

Deux Parcours sont envisagés :

Parcours "Pratique des droits fondamentaux"

Parcours "Migration et Droits des étrangers"

Tronc Commun aux deux parcours :

C1.1 Élaborer des consultations : recherche documentaire, veille juridique, analyse de dossiers

C1.2 Formuler des questions pertinentes, structuration de la réponse, solutions juridiques

C1.3 Conduire un contentieux devant des juridictions diverses

C1.4 Rédiger des actes de procédure

C1.5 Rechercher des éléments juridiques textuels, jurisprudentiels et doctrinaux permettant de prévenir ou de traiter un problème

C1.6 Analyser des éléments juridiques permettant de proposer l'éventail possible de solutions

C1.7 Rechercher des solutions amiables ou judiciaires aux litiges

C1.8 Analyser et synthétiser une situation juridique

Le professionnel dispose de compétences telles que :

C2- CONNAISSANCES

C2.1 Garanties juridictionnelles

C2.2 Protections de la personne

C2.3 Droit public

C2.4 Droit des libertés fondamentales

C2.5 Droit des étrangers (migrations)

C2.6 Droit des contentieux

C2.7 Droit comparé

C2.8 Droit constitutionnel, international et national

C3-COMPETENCES TRANSVERSALES

C3.1 Techniques de communication

C3.2 Techniques de l'expression écrite et orale

C3.3 Outils de recherche documentaire

C3.4 Langue étrangère

C3.5 Pack office

C4-SAVOIR FAIRE TECHNIQUE

C4.1 Rédiger des actes juridiques ainsi que des rapports ou des mémoires de recherche

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent le plus souvent dans les secteurs tels que les :

Secteur juridique

Secteur humanitaire

Secteur associatif

Secteur international et communautaire

La formation ouvre des à des postes qualifiés de :

Avocat spécialisé en droit des étrangers ou en droits fondamentaux (selon le parcours choisi)

Juriste spécialisé dans les associations de soutien aux étrangers (parcours migrations)

Juriste conseil dans les structures d'accueil des étrangers (parcours migrations)

Agent de l'OFPPA (parcours migrations)

Haut fonctionnaire dans les organisations non gouvernementales à vocation humanitaire et dans les organisations internationales spécialisées dans la coopération et les droits de l'homme (parcours pratique des droits fondamentaux)

Haut fonctionnaire au sein des institutions communautaires (parcours pratique des droits fondamentaux)
 Métiers de la recherche en droit : ingénieurs d'études (Université, CNRS, etc.) et, après le doctorat en droit, ingénieurs de recherche, directeurs de recherche (Université, CNRS, etc.) et enseignants-chercheurs (Enseignement supérieur). (parcours migrations et pratique)
 Carrières publiques (fonction publique de l'État, fonction publique territoriale), (parcours migrations et pratique)
 Carrières internationales et européennes (organisations internationales et européennes), (parcours migrations et pratique)
 Conseiller de tribunal administratif et de Cour administrative d'appel (parcours migrations et pratique)
 Agent préfectoral (parcours migrations et pratique)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1902 : Collaboration juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme peut s'effectuer après une formation en six semestres (licence) générale du domaine juridique. Pour les autres accès sur dossier de validation.

En M2, l'accès est sur sélection après étude du dossier et/ou entretien. Le diplôme est accessible aux étudiants titulaires d'un master 1 en Droit, aux étudiants de grandes écoles avec cursus juridique, aux étudiants de formations étrangères équivalentes après validation des acquis, aux personnes bénéficiant de la formation continue ou professionnelle.

Pour les autres accès sur dossier de validation.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

SEMESTRE 1

UE1 16 ECTS 60h

Module 1 : Procédure pénale, Justice constitutionnelle, Droit des régimes matrimoniaux, Droit des sûretés

Module 2 Procédure pénale, Justice constitutionnelle, Droit de l'urbanisme, Droit administratif et approfondi

UE2 Un module au choix 12 ECTS 72h

Module 1 : Droit international privé, Espace judiciaire européen, Pénologie

Module 2 : Contentieux des relations internationales, Droit administratif comparé, Droit de l'environnement

UE3 Ouverture : 1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien -2 ECTS 18h

SEMESTRE 2

UE4 Un module au choix 12 ECTS 90h

Module 1: Voies d'exécution, Successions et libéralités, Droit des entreprises en difficulté, Procédure pénale

Module 2 : Droit de la commande publique, Droit constitutionnel comparé, Droit de la fonction publique

UE5 Trois matières dans un module au choix 9 ECTS 78h

Module 1 : Droit des assurances, Droit des entreprises en difficultés, Comptabilité et analyse, Procédures familiales

Module 2 : Histoire de la justice, Droit fiscal, Comptabilité et analyse, Contentieux administratif comparé

UE6 Mémoire ou rapport de stage 3 ECTS 12h

UE7 Ouverture : 1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien -2 ECTS 12h

SEMESTRE 3 PARCOURS MIGRATIONS ET DROITS DES ÉTRANGERS

UE1 Approche générale des droits fondamentaux 17 ECTS 78 h

UE2 Ouverture : 1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien -2 ECTS 18h

UE3 Droits fondamentaux des étrangers 11 ECTS 48 h

SEMESTRE 3 PARCOURS PRATIQUE DES DROITS FONDAMENTAUX

UE1 Approche générale des droits fondamentaux 17 ECTS 78h

UE2 Ouverture : 1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien -2 ECTS 18h

UE3 Garantie nationale des droits fondamentaux 11 ECTS 60 h

SEMESTRE 4 PARCOURS MIGRATIONS ET DROITS DES ÉTRANGERS

UE4 Le statut juridique des étrangers 8 ECTS 34h

UE5 Contentieux national et international des étrangers 8 ECTS 54 h

UE6 Ouverture : 1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien -2 ECTS 18h

UE47 Stage ou mémoire 13 ECTS 10h

SEMESTRE 4 PARCOURS PRATIQUE DES DROITS FONDAMENTAUX

UE 4 Garantie internationale des droits de l'homme 12 ECTS 48h

UE 5 Garanties européennes des droits fondamentaux 4 ECTS 24 h

UE 6 Ouverture : 1 Langue au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien 2 ECTS 18h

UE7 Stage ou mémoire 13 ECTS 10 h

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants, chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants, chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20120357 - (2012-2013)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

ove@univ-tln.fr

Autres sources d'information :

<http://univ-tln.fr/>

UNIVERSITE DE TOULON

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Historique de la certification :

2004 : Parcours « Migrations et droits des étrangers »

Changements d'intitulés : Droit comparé des Etats Euro-Méditerranéens

2008 : « Droit comparé des libertés fondamentales »

2012 : Parcours « Pratique des droits fondamentaux »